



L'INDUSTRIE LAIÈRE EUROPÉENNE

LORGNE
SUR L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Juin 2016

Étude réalisée par Gérard Choplin, consultant, à la demande d'Oxfam-Solidarité et SOS Faim Belgique.

Contacts

Oxfam-Solidarité
Thierry Kesteloot
www.oxfamsol.be
tke@oxfamsol.be

SOS Faim Belgique
Jean-Jacques Grodent
www.sosfaim.be
jjg@sosfaim.org

L'INDUSTRIE LAITIÈRE EUROPÉENNE LORGNE SUR L'AFRIQUE DE L'OUEST



Enjeux

L'Europe et l'Afrique de l'Ouest connaissent des situations a priori complémentaires quant au marché laitier. L'Europe produit trop de lait et ses excédents ont fortement augmenté depuis 2015, suite à l'abandon des quotas de production, alors que sa consommation, comme sa population, stagnent.

L'Afrique de l'Ouest, elle, connaît une population et une demande en produits laitiers en expansion constante. Or elle ne produit localement qu'une faible partie de sa consommation.

L'industrie laitière européenne l'a bien compris : il y a en Afrique de l'Ouest des marchés en croissance. Les grandes firmes laitières européennes y marquent déjà leur territoire, mais comment voient-elles l'avenir ?

Les Accords de partenariat économique (APE) entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest, vont-ils, s'ils sont ratifiés, leur faciliter la tâche ?

Il s'agit là d'un des pôles de la bataille mondiale en cours pour le lait entre les multinationales laitières, privées ou coopératives.

Dans ce contexte, quelle sera la place de la production laitière agro-pastorale ouest-africaine ?

La production va-t-elle s'industrialiser autour des grandes villes ? Dans une situation de volatilité des prix, avec actuellement une surproduction mondiale et des prix bas, la volonté de certains gouvernements ouest-africains de développer des filières laitières locales va-t-elle résister à l'appétit des grandes firmes laitières européennes qui lorgnent sur l'Afrique ?



Historique

La politique laitière européenne depuis 50 ans

Quelques années après la création de la Politique Agricole Commune (PAC), la Communauté économique européenne (CEE) met en place en 1968 une *Organisation Commune des Marchés* dans le secteur laitier (OCM lait), dont l'objectif premier est d'augmenter la production pour garantir la sécurité alimentaire de la CEE traumatisée par la seconde guerre mondiale. Sont fixés chaque année *un prix indicatif* du lait et *des prix d'intervention* pour le beurre et la poudre de lait. La CEE est obligée de racheter les excédents lorsque le prix de marché descend en-dessous du prix d'intervention, sans limite de volume. *La préférence communautaire* se traduit par *des droits de douane variables* ramenant le prix des produits importés au prix indicatif interne CEE. En cas d'excédents, *le stockage* public-privé des produits rachetés à l'intervention dégage le marché et ces produits sont vendus à prix réduit par adjudication pour l'exportation, l'aide alimentaire ou l'industrie agro-alimentaire.

Des *aides à l'exportation* financent la différence entre le prix européen et le prix mondial.

Alors que la mécanisation, la chimie, les hybrides, ainsi que le passage à une alimentation des vaches à base de maïs et soja, intensifient considérablement la production, il ne faut pas attendre 10 ans pour que ce système de prix garantis sans limite de production accouche de montagnes de beurre et de poudre de lait et fasse déraiser le budget de la CEE. Le dumping à l'exportation se heurte aux protestations des pays tiers.

En 1984, la CEE décide d'instaurer des *quotas de production* par pays et par laiterie ou producteur pour enrayer l'augmentation continue de la production et contrôler les dépenses (intervention, stockage, aides à l'exportation).

1 / Une organisation de producteurs ne peut dépasser 33% de la production nationale et 3,5% de la production UE

2 / Les OP Lactalis font un « constat d'échec »- La France Agricole - 20/11/2013

3 / Mise à jour de l'étude sur la filière laitière. Institut des comptes nationaux - SPF économie

Mais le quota total européen est fixé à 10% au-dessus de la consommation interne, ce qui maintient un volet important d'excédents/exportation, faisant pression sur les prix.

La négociation GATT de l'Uruguay Round (1986-1994) conduit la CEE à un changement radical de politique agricole en 1992: les OCM sectorielles vont être progressivement démantelées, les prix internes abaissés vers le prix mondial (ce qui supprime les aides à l'exportation), et les producteurs indemnisés par des *aides directes*. Pour le lait, cette réforme intervient seulement lors de la réforme PAC de 2003, en même temps que l'annonce de la fin des quotas laitiers pour 2015.

Avec l'accord GATT/OMC, la CEE devenue Union européenne (UE) a donc choisi de mettre en concurrence ses producteurs avec ceux qui produisent au plus bas coût dans le monde (Nouvelle-Zélande) et d'abandonner la maîtrise de la production. Elle parie que l'augmentation de la population et du niveau de vie des pays émergents offrira des débouchés aux excédents de lait européens supplémentaires.

Avec la hausse brutale des prix en 2007-08, l'UE se voit confortée dans sa stratégie de dérégulation. Pour un «atterrissage en douceur» devant abolir les quotas laitiers, elle augmente progressivement le quota européen de 7% jusqu'en 2015.

La volatilité des prix créée par la dérégulation mondiale ne tarde pas à déjouer les plans d'une UE trop encline à suivre les sirènes de l'industrie laitière, qui veut

acheter le lait à bas prix. En 2008-09, le marché international se retourne et le prix du lait s'effondre. Un tiers des exploitations laitières disparaît entre 2007 et 2010.

Un tiers des exploitations laitières disparaît entre 2007 et 2010.

Mais l'UE reste inflexible dans sa logique néolibérale, malgré la mobilisation d'une partie des producteurs européens. Pour tenter de les calmer, elle décide en 2012 une réforme censée renforcer le pouvoir de négociation des producteurs face aux laiteries en encourageant la création d'organisations de producteurs -avec une limitation de taille¹ - et en proposant des contrats individuels facultatifs entre producteurs et laiteries privées. Mais dans une situation d'excédent d'un produit frais, c'est la laiterie qui impose ses conditions².

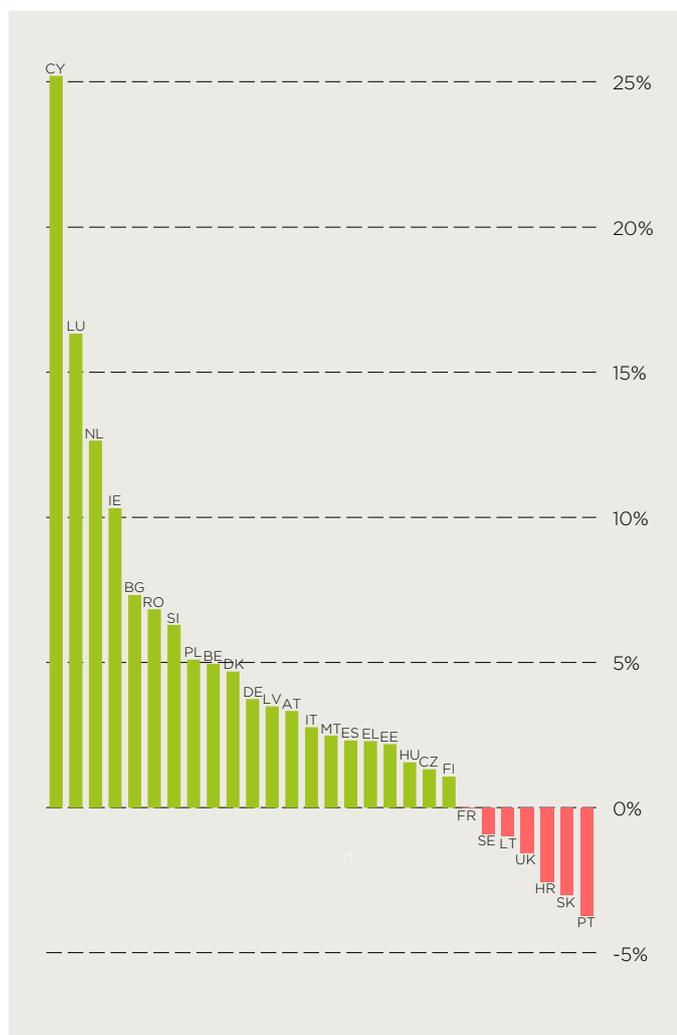
Dérégulation et contractualisation marquent la fin d'une politique laitière publique européenne. Les maîtres du jeu sont les laiteries et la grande distribution, dont la concentration et le pouvoir de négociation seront toujours plus grands que ceux des producteurs.

En seulement 12 ans, de 2000 à 2012, 50% des exploitations laitières ont disparu en Belgique³. Depuis la situation s'est encore détériorée.

En avril 2015, les quotas laitiers ont expiré et comme attendu, la production européenne a augmenté et le prix chuté (voir ci-dessous). Tandis que les producteurs européens sont plongés dans une nouvelle crise

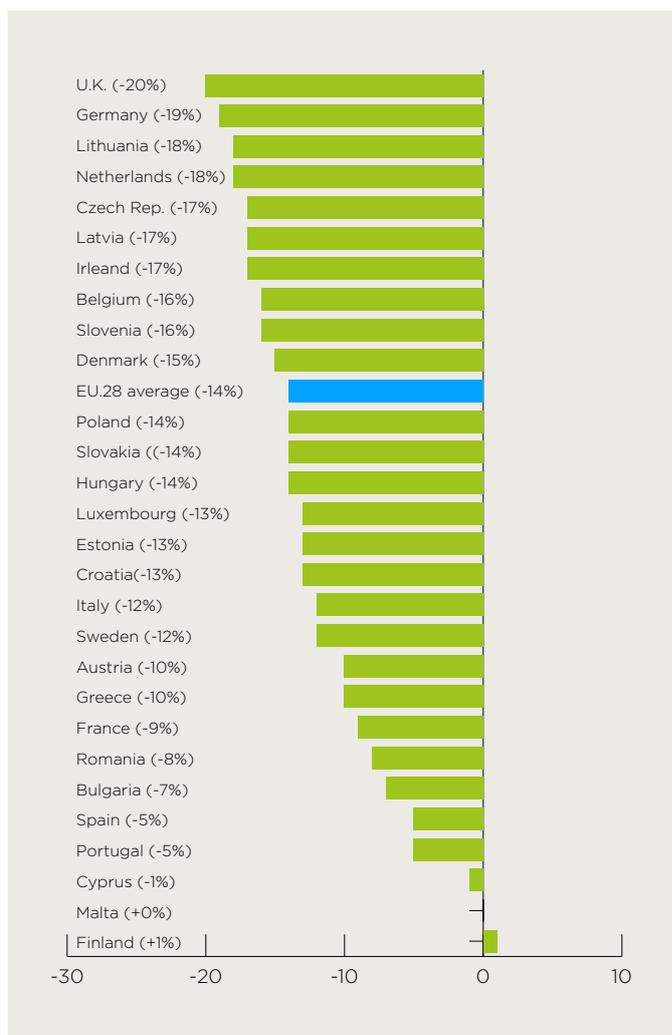
interminable, que les laiteries construisent des tours de séchage de lait et dépendent de l'export, l'UE saura-t-elle changer une politique laitière qui va droit dans le mur?

Évolution des litres de lait cru collectés en juin 2016 comparé à juin 2015



Source : EStat - Newcronos

Évolution du prix du litre de lait cru collecté en juin 2016 comparé à juin 2015



Source : Member States (Reg. 479/2010)

4 / Ces accords que Bruxelles impose à l'Afrique - Le Monde Diplomatique- février 2005

5 / 16% du commerce mondial, contre 3% pour toute l'Afrique

6 / Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest

7 / Interview de Cheikh Tidiane Dièye -Senepus - ENDA-CACID-6 mai 2016- <http://www.senepus.com/senepus-tv/non-aux-ape>

La politique commerciale de l'Union européenne avec l'Afrique de l'Ouest

Comme on vient de le voir avec la PAC, les politiques commerciales sont déterminantes pour les politiques agricoles. C'est le cas également pour l'Afrique de l'Ouest dans ses relations avec l'Europe.

Au sortir des indépendances des pays africains, la convention de Yaoundé (1963) signée entre la CEE et 18 pays africains comporte, entre autres dispositions, des préférences tarifaires non réciproques en faveur des produits de ces pays. En 1975, la convention de Lomé, «fondée sur le partenariat et la solidarité»⁴, élargit ces dispositions à 46 pays en développement, en y ajoutant « un mécanisme de stabilisation des exportations (stabex) qui vise à compenser le déficit des recettes d'exportation entraîné par la fluctuation des prix sur les marchés mondiaux ». Entre 1979 et 1995 la convention de Lomé est renouvelée 4 fois et élargie à un plus grand nombre de pays (Afrique, Caraïbes, Pacifique -ACP).

Mais avec la signature de l'accord GATT de l'Uruguay Round en 1994 et la création de l'OMC en 1995, l'UE impose aux pays ACP une nouvelle convention signée en 2000 à Cotonou, qui vise à se conformer aux règles de l'OMC: on commence par supprimer le stabex.

L'Accord de Cotonou prévoit la conclusion d'un « accord de partenariat économique (APE)» entre l'UE et les pays ACP, qui mettra fin aux préférences tarifaires non réciproques (les pays ACP devront alors importer

les produits européens à droits de douane réduits). Contre une résistance collective des pays ACP, l'UE découpe la négociation en 6 régions, dont l'Afrique de l'ouest.

L'UE impose aux pays ACP une nouvelle convention signée en 2000 à Cotonou.

Dès le départ les Etats africains rechignent à perdre les recettes des droits de douane, sans réelle contrepartie de la part de l'UE. Face à la première puissance commerciale du monde⁵, l'Afrique de l'Ouest pèse peu et l'UE va exercer de très fortes pressions. Mais fin 2007, aucun Etat africain n'a signé. Tandis que de nombreuses associations de la société civile africaine, dont le ROPPA⁶, poussent leurs Etats à ne pas signer les APE, l'UE, qui a perdu beaucoup de parts de marché en Afrique de l'Ouest (30% aujourd'hui de parts de marché, au lieu de 80% en 1975⁷) adresse un ultimatum aux dirigeants africains: à défaut de ratification des APE régionaux avant le 1^{er} octobre 2014, les exportations de Côte d'Ivoire, Ghana, Cap-Vert et Nigeria seront taxées à leur entrée dans l'UE.

8 / Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest

9 / Il existe des tarifs plus élevés (jusqu'à 20%) sur d'autres produits laitiers, mais d'importance moindre en termes de quantités importées.

Face à la première puissance commerciale du monde, l'Afrique de l'Ouest pèse peu.

La Côte d'Ivoire va céder en premier, suivie du Sénégal. Ces deux pays font basculer la CEDEAO⁸. Après 10 années de résistance des pays africains, l'accord APE est signé en 2014, avec une date limite de ratification au 1^{er} octobre 2016. Tous les pays ouest-africains ont depuis ratifié l'accord, à l'exception notable du Nigeria, économie la plus forte (56% du PIB de la région) et donc la plus convoitée par l'UE, et de la Gambie. Avec l'APE, l'UE concurrencerait le Nigeria sur son marché ouest-africain. Sa signature est donc loin d'être acquise et l'accord doit encore être ratifié au niveau européen. Malgré un refus du Nigeria, l'UE pourrait mettre en œuvre un accord intérimaire avec les autres pays de la CEDEAO.

Concernant la poudre de lait, l'APE prévoit 5% comme plafond pour le droit de douane des pays d'Afrique de l'Ouest. C'est déjà le tarif extérieur commun (TEC)⁹ pratiqué par la CEDEAO, qui privilégie l'approvisionnement à bas prix des populations pauvres des villes. Il n'y aurait donc pas à première vue d'incidence importante, mais une hausse de ce droit serait désormais impossible. Cela interdirait à l'Afrique de l'Ouest un changement de priorité en faveur de la production locale.

L'APE restreindrait beaucoup les marges de manœuvre de la CEDEAO en matière de commerce avec l'UE. La réciprocité tarifaire est un instrument au service des entreprises européennes, qui en profiteraient bien davantage que la CEDEAO. Celles-ci exporteraient plus facilement leurs produits et services en Afrique de l'Ouest. On semble loin des objectifs de développement endogène de la région.

Concernant la poudre de lait, l'APE prévoit 5% comme plafond pour le droit de douane des pays d'Afrique de l'Ouest.



Le contexte européen après la fin des quotas

La dérégulation européenne de la production laitière soumet les producteurs encore davantage aux aléas d'un marché international d'excédents de quelques pays producteurs. La Nouvelle-Zélande ne produit que 2,5% de la production mondiale mais représente 1/3 des exportations mondiales. C'est elle, avec sa coopérative multinationale Fonterra, en quasi monopole de collecte, qui détermine le prix mondial.

Dans l'UE, la forte augmentation de la production (+7% en deux ans 2014-2015)¹⁰ s'est conjuguée avec plusieurs autres facteurs pour faire plonger le prix largement en dessous des coûts de production de la plupart des producteurs : augmentation de la production en Nouvelle-Zélande, aux USA, embargo russe sur les importations en provenance de l'UE, diminution des importations chinoises.

En mars 2016, le prix moyen UE du lait, toujours en recul, s'élevait à 0.281€/litre, alors que le coût de production moyen s'établit autour de 0.40€¹¹, soit une perte quotidienne considérable pour les éleveurs. De nombreux petits et moyens producteurs arrêtent la production. Certains se suicident. Les grandes exploitations survivent grâce aux banques... ou arrêtent de produire du lait, comme au Royaume-Uni, où de grands troupeaux sont à vendre. Ceux qui résistent le mieux sont les producteurs bio et

ceux qui transforment/vendent directement leurs produits aux consommateurs locaux.

On assiste à une fuite en avant vers des exploitations plus grandes, plus intensives, avec des robots de traite, où les vaches restent en stabulation et ne pâturent plus. Pourtant l'exemple danois montre que de telles fermes ont un coût de production important, sont souvent très endettées par de lourds investissements, donc fragiles et difficiles à transmettre. C'est par ailleurs un non sens environnemental et climatique dans une Europe qui possède des millions d'hectares de prairies permanentes stockant beaucoup de carbone et favorisant la biodiversité.

L'UE, malgré l'impasse économique, sociale et environnementale de la non-politique laitière actuelle, ne bouge pas. Certains Etats, comme l'Irlande du commissaire UE à l'agriculture Phil Hogan, veulent doubler leur production, arguant qu'ils peuvent produire moins cher que les autres pays et leur prendre ainsi des parts de marché.

Quant à l'industrie laitière, elle dispose d'une matière première à très bas prix et, comme les prix des produits laitiers ne baissent pas pour les consommateurs, elle augmente ses marges, même si elle doit les discuter âprement avec la grande dis-

¹⁰ / EU Milk market observatory - <http://ec.europa.eu/agriculture/milk-market-observatory/>
Voir graphiques page 6

¹¹ / Ce coût comprend la main d'œuvre et déduit les aides publiques - Coûts de production du lait - février 2015- EMB - www.europeanmilkboard.org

Augmentation des exportations de poudre de lait écrémé de l'UE depuis 2009 *



(*) milliers de tonnes de poudre de lait écrémé - d'après Eurostat (COMEXT)

12 / http://www.clal.it/en/index.php?section=magazzino_smp

tribution. Cela lui donne des ressources pour explorer de nouveaux marchés à l'export, car ses stocks de poudre de lait sont au plus haut (augmentation de 800% depuis un an, sans faire remonter le prix)¹².

Les exportations de poudre de lait écrémé de l'UE ont beaucoup augmenté ces dernières années et dépassent aujourd'hui les prévisions faites avant la fin des quotas: alors que la Commission européenne prévoyait en 2013 une augmentation régulière de l'exportation de poudre de lait écrémé atteignant 637.000 tonnes en 2023, ce chiffre a déjà été dépassé (691.000t en 2015).

Moins de producteurs, plus de fermes usines, plus de lait, moins de régions productrices, plus d'excédents de poudre de lait à brader à l'export : l'Europe laitière va mal et ne veut pas se soigner, au risque de déstabiliser la production laitière de régions comme l'Afrique de l'Ouest. Faut-il attendre une éruption volcanique en Nouvelle-Zélande pour faire remonter les cours ?



Le contexte laitier ouest-africain

Aujourd'hui 390 millions de personnes vivent en Afrique de l'Ouest, dont la moitié au Nigéria, qui à lui seul, en comptera 400 millions en 2050. Avec un taux de croissance démographique parmi les plus élevés au monde, l'Afrique de l'Ouest va devoir faire face à un défi alimentaire majeur pour nourrir ses prochains 800 millions d'habitants. Comment par exemple va-t-elle répondre à l'augmentation continue de sa demande en produits laitiers ?

L'élevage (viande, lait, sous-produits) en effet reste un des piliers de l'économie (2^e poste au Burkina Faso), notamment dans la zone sahélienne. La production laitière pastorale et agro-pastorale y joue un rôle important dans l'alimentation et la vie rurale. *«En langue peule le lait se dit kossam, ce qui signifie ce qu'il y a de meilleur»¹⁴*. Au Mali, 30% de la population, dépend directement de l'élevage *«Fort de ses 7 millions de bovins, 16 millions de petits ruminants et 500.000 camélidés, le Mali compte un cheptel parmi les plus importants d'Afrique»*.

Aujourd'hui environ 80% du lait consommé en Afrique de l'Ouest provient de la production locale.

Aujourd'hui environ 80% du lait consommé en Afrique de l'Ouest provient de la production locale¹⁵, avec des variations importantes suivant les pays, leur tradition pastorale, ou l'éloignement des ports d'importation. *«La production nationale ne couvre qu'un tiers de la demande intérieure au Sénégal, contre la majorité des besoins au Burkina Faso, Mali, Niger»* indique Amel Benkhala, du GRET¹⁶. La plus grande partie du

13 / Urbanisation en Afrique : changement et défis - EPFL - https://infoscience.epfl.ch/record/197883/files/0102_part1_pdf_UrbanisationDefis_fr.pdf

14 / Sur les sentiers du lait au Mali - <http://jagros.be/ressources/SentierLaitMali-BAT.pdf>

15 / Note d'analyse de l'impact des politiques commerciales régionales sur la filière « lait local » en Afrique de l'Ouest- GRET- APESS- 2015

16 / GRET, op.cit

17 / Dossier Oxfam : agriculture familiale et production laitière : menaces et enjeux - volet 2 - 2007

18 / Oxfam, op.cit

lait est autoconsommée par les éleveurs et leurs familles¹⁷. Une faible partie est commercialisée et le reste de la consommation, notamment en zone urbaine, est à base de poudre de lait importée.

Le potentiel d'augmentation de la production laitière semble important (le rendement moyen par vache est d'environ 500 litres/an, contre 6500 dans l'UE). De nombreuses mini-laiteries ont vu le jour à partir des années 1990, mais leur développement se heurte à de nombreuses contraintes techniques: irrégularité de l'approvisionnement en saison sèche et humide, déplacement des troupeaux, faible potentiel génétique des races locales, chaîne du froid difficile à assurer, manque d'infrastructures, espaces de pâturage réduits par l'extension des villes,...etc¹⁸.

L'augmentation de la demande laitière ouvre des opportunités aux éleveurs locaux et aux importateurs.

L'augmentation de la demande laitière ouvre des opportunités aux éleveurs locaux et aux importateurs. Pour que l'économie pastorale et agro-pastorale profite de ce marché porteur, il faudrait que le lait à base de poudre de lait importé soit plus cher que le lait local. Mais depuis longtemps, c'est le contraire: les industries laitières de l'UE peuvent exporter sans limite leurs excédents à des prix très

bas. Elles ont en effet acheté le lait aux producteurs européens à des prix inférieurs à leurs coûts de production: ce n'est rien d'autre que du dumping. Par exemple au Burkina Faso, la poudre est aujourd'hui 3 fois moins chère que le lait local.

Le Kenya a pu développer une économie laitière locale grâce à des droits de douane de 60%.

Cela est possible car les droits de douane (TEC) prélevés sur la poudre de lait importée dans la CEDEAO ne sont que de 5%. Si le Kenya a pu développer une économie laitière locale, c'est grâce à des droits de douane de 60%. L'enjeu est donc de taille pour les gouvernements de la CEDEAO, tiraillés entre l'approvisionnement des urbains pauvres et le développement de leur production laitière. Une mise en œuvre de l'accord APE restreindrait encore leur choix.

19 / Etude relative à la formulation du programme d'actions détaillé de développement de la filière lait en zone UEMOA - CIRAD-UEMOA - 2013 -page 31 - http://www.repol.info/IMG/pdf/rapport_final_etude_lait_uemoa.pdf

20 / Le marché des substituts de lait maternel est très conséquent avec des ventes annuelles mondiales s'élevant à près de 45 milliards de dollars. Il est prévu qu'elles augmentent de plus de 55% d'ici 2019 en passant à 70 milliards de dollars. L'ONU juge insuffisantes les lois pour protéger l'allaitement dans la plupart des pays - 9/05/2016 - <http://www.un.org/apps/news-Fr/storyF.asp?NewsID=37190#.VzbcITWLSUI>

21 / Voir tableau pays par pays des mesures mises en œuvre - Annexe 2 - http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/206008/1/9789241565325_eng.pdf?ua=1&ua=1

Afin de favoriser la production agro-pastorale, plusieurs autres enjeux existent :

// Pour imiter le lait entier, aujourd'hui environ un tiers de la poudre de lait écrémé importée est mélangée à de l'huile de palme, moins chère que des matières grasses laitières. Or l'Afrique produit de plus en plus d'huile de palme. Cela pourrait contrarier une hausse du prix de la poudre importée et nuirait à la santé des consommateurs.

// Un petit nombre de fermes laitières intensives périurbaines -avec des vaches à plus haut rendement importées ou croisées avec des races locales, utilisant tourteaux de coton, de soja- ont été développées ces dernières années, le plus souvent par des agro-entrepreneurs locaux. *«Il s'agit d'une dynamique relativement ancienne, mais qui s'est développée de manière rapide depuis une quinzaine d'années»*¹⁹. Les grandes firmes laitières européennes pourraient s'intéresser à cette voie en développant de grandes fermes-usines, au détriment de la production agro-pastorale, à condition toutefois que le prix de la poudre européenne ne reste pas aussi bas. Les deux modèles de production se développeront-ils en complémentarité ou bien, comme en Europe, l'un fera-t-il disparaître l'autre ?

// Dans certains bassins comme la vallée du fleuve Sénégal, une intensification de la production laitière pourrait entrer en concurrence avec la production rizicole, les deux ayant besoin de périmètres irrigués. Pour l'instant c'est le riz qui semble prioritaire.

En dehors du Bénin et du Ghana, les autres pays d'Afrique de l'Ouest n'ont pas mis en œuvre complètement le «Code international de commercialisation des substituts du lait maternel»²⁰, pourtant adopté il y a 35 ans, ce qui laisse encore trop de place aux multinationales laitières pour convaincre les mères de ne pas allaiter et d'acheter des poudres de lait infantile²¹, au détriment de la santé des enfants.

Face à l'augmentation de la population, l'évolution de la production laitière en Afrique de l'Ouest va donc dépendre à la fois des volontés politiques nationales et régionales, ainsi que de la politique laitière européenne et de l'évolution des accords commerciaux entre les deux régions, le tout étant influencé par le marché mondial dominé par la Nouvelle-Zélande, sans oublier l'influence possible du réchauffement climatique sur la durée et l'importance des saisons sèches.

Gageons que les grandes firmes laitières européennes ont inscrit tous ces facteurs dans leurs scénarios et voyons quel est leur intérêt pour cette région africaine.



Les ambitions de l'industrie laitière européenne

Les grandes firmes laitières européennes, privées ou coopératives, avides d'une matière première à bas prix, ont dicté en 2003 la dérégulation de la production européenne, pariant sur des marchés en expansion à l'exportation.

La bataille mondiale du lait est engagée, à coup de fusions, d'acquisitions, de partenariats, ... pour se placer sur ces marchés. Vu l'augmentation importante de population en Afrique de l'Ouest dans les prochaines décennies, l'augmentation parallèle de la demande - si elle est solvable - aiguise les appétits.

Le marché ouest-africain va-t-il passer sous contrôle des multinationales du lait ?

La priorité des grandes firmes européennes à court et moyen terme est d'écouler leurs surplus de poudre de lait, d'autant plus que le marché russe est fermé et le marché chinois imprévisible. La forte augmentation de la production européenne met ces entreprises sous pression et en concurrence pour trouver des débouchés.

Les exportations de poudre de lait écrémé de l'UE vers l'Afrique de l'Ouest ont beaucoup augmenté depuis 10 ans:

2005	2010	2012	2014	2015
21.007	29.646	34.906	44.457	39.718

en milliers de tonnes - Commission européenne

22 / <https://www.frieslandcampina.com/en/organisation/a-global-player-in-agri-food/>

Mais il s'agit aussi de s'implanter dans la transformation du lait local. Les entreprises laitières aujourd'hui sont soucieuses de leur image, face aux accusations de dumping de poudre de lait sur les marchés des pays «en développement» et à la volonté de certains gouvernements ouest-africains de développer les

filières laitières locales. La «responsabilité sociale» de ces entreprises représente une part croissante de leur communication, à l'instar de Friesland-Campina titrant: «contributing towards food supply security with a local focus»²² sur son site internet.

Présence actuelle des firmes laitières européennes en Afrique de l'Ouest

23 / Certaines grandes entreprises comme DMK(D), Savencia (F) ne sont pas présentes en Afrique de l'Ouest

24 / Extrait du rapport « l'industrie laitière en Afrique de l'Ouest : histoire, stratégies et perspectives » - Christian Corniaux - CIRAD-PPZS, 2015

25 / <http://www.commodafrica.com/07-09-2015-la-cooperative-laitiere-danoise-arla-simplante-en-afrique-de-louest>

26 / Agromedia.fr - 30 mars 2016

27 / Jeune Afrique - 15 mars 2016- Fan Milk, un tremplin verglacé pour Danone.

28 / Communiqué de presse de Danone du 24 octobre 2013. http://www.danone.com/fileadmin/Danone_Abraaj_-_Fan_Milk_FR_01.pdf

En 2015, les plus grandes firmes laitières européennes étaient, dans l'ordre de chiffre d'affaires: Nestlé (CH) - Lactalis (F)- Danone (F), puis Friesland-Campina (NL), Arla Foods (S), et Sodiaal (F). Elles sont toutes²³ présentes en Afrique de l'Ouest.

La coopérative belge Milcobel/Belgomilk a installé en 2009 à Bamako une usine de conditionnement de lait en poudre belge. Les petits sachets d'Incolac sont vendus au Mali, au Burkina Faso,...

La carte p.17²⁴, qui date de 2015 et ne traite pas de tous les pays concernés en Afrique de l'Ouest, en donne un aperçu non exhaustif mais significatif.

Si certaines entreprises comme Nestlé sont présentes depuis les années 1960 au Nigéria, Ghana, et Sénégal, la plupart des investissements datent des années 2000 et surtout des années 2010. Les deux plus récents sont sans doute celui d'Arla, qui vient fin 2015 d'acquérir 75% du groupe Attieh/Agroline au Sénégal pour créer Arla Sénégal SA²⁵. Son usine de conditionnement de lait en poudre a démarré le 17 mai 2016. Le groupe Bel (F) vient en mars 2016 d'inaugurer à Abidjan une usine de fabrication de «La vache qui rit» pour le marché de Côte d'Ivoire²⁶ et au-delà.

Prenons les cas du Nigeria, du Sénégal et du Burkina Faso.

Le **Nigeria**, on l'a vu, est de loin le marché le plus important de la région. 5 grandes firmes y sont déjà implantées :

// En 2015, Arla a acquis (joint venture) 50% du Tolaram Group (Singapour) pour former la TG Arla Dairy Products LFTZ et distribuer les produits Arla au Nigeria. «*Le succès d'Arla en Afrique passe forcément par le succès au Nigéria*» a déclaré Steen Hadsbjerg, responsable d'Arla en Afrique de l'Ouest.

// En rachetant 13% de parts supplémentaires de la Wamco - marque Peak- pour 180 millions d'€, FrieslandCampina en a pris l'an dernier le contrôle (68%) pour former la FrieslandCampina Wamco (FCW) qui importe poudre de lait et lait concentré. La FCW a commencé en 2010 à développer des centres de collecte de lait local, avec le soutien du gouvernement nigérian.

// En 2013, Danone s'est associé au groupe Abraaj (Dubai) et acheté 49% de Fan Milk International, qui possède un réseau de 30.000 vendeurs à vélos et charrettes dans 6 pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Togo : 250 millions d'habitants) pour distribuer ses produits glacés à base de poudre importée. «*C'est une base de travail extraordinaire pour nous, avec des actifs qui nous invitent à aller au-delà des snacks glacés*», indique Pierre-André Térissé, directeur du pôle Afrique de Danone²⁷. Pour Emmanuel Faber, son directeur général, «*cette transaction représente une étape majeure dans l'expansion de Danone en Afrique*»²⁸. Le jour-

nal Jeune Afrique commente ainsi la stratégie de Danone: acquérir des entreprises locales bien implantées qui lui permettront, outre des synergies de coûts, de développer à moindre frais des marques maison ou de nouveaux produits. En mars dernier, comme prévu en 2013, Danone a pris le contrôle à 51% de Fan Milk.

- // Nestlé y est présent depuis une centaine d'années (poudre, lait Nido).
- // Glanbia (IRL) s'est associée depuis 2003 à PZ Cussons pour y écouler des produits à base de poudre de lait irlandaise. En 2015, l'UE a exporté au Nigéria 22.613 tonnes de poudre de lait écrémé en provenance de F, NL,D,IRL,B,PL,... et 27.757 tonnes de poudre de lait entier en provenance de NL,DK,IRL,S,D,...

Au **Sénégal**, où la poudre de lait arrive depuis longtemps dans le port de Dakar et représente la très grande partie de la consommation de lait du pays, toutes les grandes entreprises sont là :

- // Sodiaal est associée à Kirene depuis 2005 pour vendre du lait local et du lait reconstitué (lait UHT Candia),
- // Lactalis est associée à Meroueh et vend ses marques françaises et la poudre de lait Laicran,
- // Danone a acquis 25% de la Laiterie du Berger en 2008, en plein succès de son yaourt à base de lait local Dolima. Depuis 2014, elle incorpore jusqu'à 50% de poudre de lait importée pour faire face à la demande.
- // Glanbia est associée à Satrec pour distribuer de la poudre de lait et du yaourt,
- // Nestlé distribue son lait concentré Gloria,
- // Arla Sénégal SA, grâce au réseau Agroline du groupe Attieh, dispose d'un « hub » pour une expansion vers la Mauritanie et le Mali.²⁹

Au **Burkina Faso**, si la plus grande partie du lait commercialisé vient de poudre de lait et autres produits laitiers importés depuis les ports de Côte d'Ivoire ou du Ghana, les industries laitières européennes n'ont pas (encore) investi directement sur place. Mais en 2015, Arla a discrètement fait faire une étude sur les possibilités d'industrialiser la transformation du lait local, en place des mini-laiteries actuelles, ce qui a suscité un tollé chez les

producteurs lorsque ceux-ci ont identifié les commanditaires de l'étude.

Après l'échec des projets de laiteries publiques à Bobo-Dioulasso et Ouagadougou (Soprolait) depuis les années 1980, l'Union des mini laiteries UMPL-B reste vigilante face à la persistance des autorités à vouloir développer de grandes laiteries près des grandes villes, au détriment des mini laiteries locales. Des terres auraient été «accaparées» pour installer des troupeaux intensifs de vaches «exotiques». Lors de la journée nationale du paysan à Tenkodogo, Mamadou Cissokho, Président d'honneur du ROPPA, a déclaré le 30 avril 2016 : *«le gouvernement ne doit pas créer de laiterie, ce n'est pas son travail... Il doit interdire les importations de l'extérieur de la CEDEAO, ça c'est son travail»*.³⁰

La laiterie publique de Fada-Ngouma ne transforme que du lait local en lait frais et en yaourt, mais elle fonctionne en sous-capacité de ses 3000 litres/jour potentiels et cherche des partenaires. La mini-laiterie de Fada, avec seulement 200 litres/jour, elle, fonctionne bien.

En 2015, l'UE a exporté au Nigéria 22.613 tonnes de poudre de lait écrémé et 27.757 tonnes de poudre de lait entier.

²⁹ / Jeune Afrique – 19 mai 2016 - Sénégal : le danois Arla Foods met en route sa première usine.

³⁰ / Face à face Président du Faso – Paysans : Les vérités de Mamadou CISSOKHO <http://www.roppa-afrique.org/spip.php?article334>

- 1 **Sodiaal** - Tiviski
(Candia, lait UHT)*
- 2 **Sodiaal** - Kirène
(Candia, lait UHT)*
- 3 **Lactalis** - Meroueh
(Lairan, poudre)
- 4 **Lactalis** - ISPEL
(Bridel, lait UHT)
- 5 **Danone** - LDB
(Dolima, yaourt)*
- 6 **Glanbia** - Satrec
(Vitalait, poudre, Ardo, yaourt, Bestlait, poudre)
- 7 **Nestlé**
(Gloria, concentré, Arrêt Lait, Lait collecté: 1991-2003)
- 8 **Sodiaal** - Eurolait
(Candia, lait UHT)
- 9 **Aria** - Mata Holdings
(Dano, poudre)
- 10 **Aria** (project)
- 11 **Danone** - Abraaj
(Fan Milk, crème glacée)
- 12 **Glanbia** - Sicoma
(Vitalait, poudre)
- 13 **Glanbia** - PZ Cussons
(Nutricima, poudre)
- 14 **Friesland Campina** - Wamco Nigéria
(Peak, poudre)
- 15 **Nestlé**
(Nido, poudre)
- 16 **Belgomilk** - Disnepal
(Incolac, poudre)
- 17 **Lactalis** - MaliLait
(Lait frais, yaourt)*
- 18 **Lactalis** - Cotim
(Lairan, poudre)
- 19 **Sodiaal** - Eurolait
(Candia, lait UHT)*
- 20 **Nestlé**
(Nido, poudre Gloria, concentré)



Entreprise européenne - Entreprise ouest-africaine (Marque, type de produit laitier)
Exemple : Sodiaal - Eurolait (Candia - lait UHT)

* Laiterie collectant du lait local

Nom ³¹	Pays	Date création	Capacité (l Eq lait /j) *	Collecte lait local	Principaux produits laitiers	Lien avec firme européenne
Laiterie du Berger	Sénégal	2006	15.000	oui	Yaourt, dégué, thiakry,	Danone
Kirène	Sénégal	2005	10.000	oui	Lait UHT	Sodiaal
Satrec	Sénégal	1992	—	non	yaourt, lait en poudre	Glanbia
Arla Senegal	Sénégal	2015/2016	5000 tonnes/an	non	Lait Dano	Arla
MaliLait	Mali	1994	60.000	oui	Fromage blanc, lait pasteurisé, yaourt	Lactalis
Eurolait	Mali	2005	20.000	oui	Fromage blanc, lait pasteurisé, yaourt	Sodiaal
Sicoma	Mali	2000	7 à 10.000 t poudre/an	non	Lait en poudre	Glanbia
Disnepal	Mali, Burkina Faso	2004	—	non	Lait en poudre Incolac	Belgomilk
Tiviski	Mauritanie	1987	30 000	oui	Lait UHT et pasteurisé, yaourt, fromage	Sodiaal
Eurolait	Côte d'Ivoire	—	40.000	oui	Lait UHT, yaourt	Sodiaal
Olam	Côte d'Ivoire	2014	—	oui	Lait condensé, lait poudre/ Pearl	Friesland Campina
Mata Holding	Côte d'Ivoire	2013/2015	2000 t/an	non	Lait Dano	Arla
Nestlé	Ghana	1957	—	non	Lait concentré, lait en poudre	Nestlé
Fan Milk	Nigéria + 5	2015	—	non	Crème glacée	Danone
Sicoma	Togo	2000	7 à 10.000 t poudre/an	non	Lait en poudre	Glanbia
Wamco	Nigéria	1954 puis 2015	—	oui	Lait en poudre	Friesland Campina

(*) la production réelle est parfois très inférieure

Ambitions de l'industrie laitière européenne en Afrique de l'Ouest

31 / Tableau modifié extrait du rapport CIRAD-PPZS - op.cit

32 / Pierre Gattaz, Pdt du MEDEF-Agra presse hebdo - N°3545 - p 46- 9 mai 2016

La tendance est significative depuis quelques années : l'Afrique de l'Ouest intéresse les entreprises agro-alimentaires européennes. C'est ce qu'a clairement exprimé le président du syndicat des grands patrons français (Medef), en visite fin avril 2016 en Côte d'Ivoire,

«l'agriculture ivoirienne représente un eldorado pour l'agroalimentaire français ... La stratégie reste de chasser en meute et d'installer durablement des filiales d'entreprises françaises», affirme le patron du Medef». ³²

« Les acteurs des pays industrialisés vont avoir l'opportunité de profiter du déséquilibre entre l'offre et la demande des pays en développement pour assurer leur propre croissance ».

33 / Rapport Sodiaal 2020 - p45 -

34 / Danone prépare son avenir en Afrique - Le Monde - 24 février 2016

35 / Association européenne des firmes de commerce de produits laitiers

36 / La chute des cours du pétrole et la terreur que fait régner Boko Haram dans le nord du pays affaiblissent le Nigéria

Dans son rapport «Sodiaal 2020», Sodiaal est explicite : *«les acteurs des pays industrialisés vont avoir l'opportunité de profiter du déséquilibre entre l'offre et la demande des pays en développement pour assurer leur propre croissance»³³. Il s'agit «d'anticiper les évolutions du marché en préemptant de nouveaux territoires. La stratégie de fusion et d'acquisition est aujourd'hui à n'en pas douter au cœur de la stratégie de tous les grands groupes.»*

Pour Emmanuel Faber (DG Danone), *«Afrique est le continent de demain. Nous investissons aujourd'hui sur ce continent comme nous l'avons fait en Asie il y a 15 ans.»³⁴*

A son assemblée générale de 2013, Eucolait³⁵ a indiqué qu' *«il y aura une demande potentielle considérable pour le lait infantile en Afrique, où le nombre de jeunes enfants va croître rapidement».*

S'il est indéniable, au vu de l'augmentation des investissements ces dernières années, que l'industrie laitière européenne lorgne sur l'Afrique de l'Ouest, ces investissements restent modérés. La prudence semble de mise face à la volatilité des cours du lait au niveau mondial, aux contraintes du marché laitier ouest-africain, et aux aléas géostratégiques³⁶.

L'une des questions centrales est de savoir quelle sera la place à l'avenir des filières locales de production et de transformation. Les firmes européennes vont-elles investir dans la transformation du lait local comme cela est affiché dans leurs plans de communication et dans leur démarche de responsabilité sociale, ou bien privilégier l'utilisation sur place de leurs excédents européens croissants ? La plupart mise sur les deux.

L'une des questions centrales est de savoir quelle sera la place à l'avenir des filières locales de production et de transformation.

La volonté explicitée -mais pas toujours mise en œuvre- de la majorité des gouvernements d'Afrique de l'Ouest de développer les filières locales se heurte à une trop grande différence de prix entre le lait local et le lait d'importation. Au Burkina par exemple, un litre de lait local coûte environ 650 FCFA/litre,

37 / Nestlé to roll out modular factory system in Africa-
www.agritrade.cta.int -
18 août 2014

38 / <http://www.mata.ci/arla>

39 / Agritrade - 27 octobre 2013

tandis que le lait reconstitué ne coûte que 225 FCFA. Si le prix du lait local rémunère correctement le producteur (environ 350FCFA/litre), il ne peut concurrencer le lait importé, d'autant plus qu'il est permis de vendre le lait importé avec une étiquette « lait du Burkina». La baisse du prix de la poudre de lait depuis 2015 met donc clairement en danger les filières locales.

Dans les prochaines années, l'Afrique de l'Ouest ne pourra produire suffisamment de lait pour faire face à la demande croissante de produits laitiers en lien avec la croissance démographique et l'urbanisation. Importation et production locale doivent donc coexister mais les intérêts de producteurs africains ne sont pas les mêmes que ceux des industriels européens.

Les multinationales agissent à long terme et lorgnent sur le marché du lait local.

Lors de la phase haute du prix du lait mondial en 2013-2014, avant l'abolition des quotas, le lait local africain est devenu attractif et sujet de convoitise, d'où une compétition entre les multinationales du lait pour marquer leur territoire. Si la surproduction européenne et mondiale depuis l'arrêt des quotas a modifié sans doute les priorités -le marché africain est là d'abord pour absorber les surplus européens-, les multinationales agissent à long terme et lorgnent sur le marché du lait

local, tout en développant leurs capacités de transformation sur place de leur poudre de lait européenne.

Lorsqu'une initiative locale comme la Laiterie du Berger à Richard-Toll au Sénégal a du succès en vendant du yaourt à base de lait local agro-pastoral, et qu'elle n'arrive plus à répondre à la demande, Danone s'y intéresse et rachète 25% des parts de cette laiterie qui, maintenant, utilise 30% voire 50% de poudre de lait Danone pour ses yaourts Dolima.

Nestlé a développé en 2014 à destination de l'Afrique une usine modulable mobile pour conditionner sa poudre de lait pour un coût 50% moins élevé qu'une usine normale. C'est, indique Nestlé, «un moyen rapide, flexible et bon marché de pénétrer des marchés»³⁷, et un investissement moins risqué.

Arla fait de même: en partenariat avec Mata Holdings (joint venture en 2013)³⁸, elle a développé en Côte d'Ivoire en 2015 «une nouvelle station mobile d'emballage qui fonctionne à partir de trois containers de 40 pieds en utilisant des panneaux solaires pour assurer un cycle de production de 12 heures, dans des conditions de température contrôlée. Cette usine a une capacité annuelle de transformation de 2.000 tonnes de poudre de lait, peut fournir 8 millions de litres de lait sur le marché et est considérée comme un moyen à faible coût de tirer profit la demande massive de lait en Afrique»³⁹. Le développement de telles unités «low cost» par Arla et Nestlé diminue le risque financier pris par les firmes.

Arla a de grandes ambitions en Afrique de l'Ouest, où elle veut quintupler ses revenus d'ici 2020.

40 / Jeune Afrique - 4 septembre 2015

41 / L'Afrique au cœur des priorités de Danone pour 2015 - www.ecodufaso.com - 16 décembre 2014

42 / Agritrade, sept 2014

Arla a de grandes ambitions en Afrique de l'Ouest, où elle veut quintupler ses revenus d'ici 2020⁴⁰. Forte de ses 12.700 producteurs (Danemark, Suède, Grande Bretagne, Allemagne, Belgique, Luxembourg et Pays-Bas) qui vont produire 1 million de litres supplémentaires chaque année, elle veut quintupler ses revenus dans la région d'ici à 2020 pour les porter à 460 millions d'€, à partir de ses partenariats au Nigeria et au Sénégal. Au Nigeria, Arla Dairy Products LFTZ Entreprise veut tripler son chiffre d'affaires pour atteindre 240 millions d'euros d'ici à 2020 contre €80 millions actuellement.

Danone n'est pas en reste. Elle s'est dotée d'un fond d'investissement «Danone Communities» et l'an dernier d'un pôle Afrique : «*Ce nouveau pôle, multi-métiers, est mis en place afin d'accélérer le développement de Danone dans cette région stratégique*»,⁴¹ indique Danone, qui, pour l'instant, vise davantage les marchés d'Afrique du Nord et du Sud, peut-être plus solvables. Fan Milk, qui ne transforme que des matières premières importées, et la Laiterie du Berger, à approvisionnement mixte, seront les points d'ancrage de Danone pour développer ses activités dans la région. Pour Emmanuel Faber, «*l'Afrique devient un*

axe majeur d'expansion pour Danone».

FrieslandCampina lorgne sur le Nigeria, qui pourrait, d'après le Président de FCW «*devenir en quelques années l'un des leaders mondiaux de la production laitière*»⁴². Mais le lait local coûtant en 2015 plus de 2 fois le prix du lait importé, ce pays est d'abord une opportunité pour y exporter de la poudre.

Au-delà de l'évolution des prix, ce sont aussi les stratégies des concurrents qui vont influencer les investissements des firmes, la demande ouest-africaine croissante restant un marqueur fort.

Une des pistes pour faire face à la demande tout en se prévalant de production locale, c'est de créer de grandes fermes industrialisées près des villes. C'est ce que Danone a fait en Egypte, où elle a construit une usine de 2500 vaches, qui produit 40% de la demande égyptienne. Cela ne semble pas être la voie prioritaire pour l'instant en Afrique de l'Ouest, mais cela existe et pourrait se développer en cas de remontée des prix mondiaux.



Perspectives

Aujourd'hui, tout concourt à une augmentation des exportations de produits laitiers des grandes firmes européennes vers l'Afrique de l'Ouest :

- // Forte augmentation de la population ouest africaine dans les prochaines décennies,
- // Excédents très importants et croissants de lait dans l'Union européenne depuis l'abandon des quotas -rien n'est fait à l'heure actuelle pour y remédier structurellement-,
- // Prix extrêmement bas du prix du lait mondial,
- // Coût du lait agro-pastoral ouest-africain actuellement très supérieur à celui de la poudre de lait importée,
- // Perspective de signature des APE qui plafonneraient à 5% les droits de douane pour les produits laitiers provenant d'Europe,
- // Priorité donnée par les gouvernements ouest africains à l'approvisionnement à bas prix de la population urbaine pauvre,
- // Nombreuses contraintes au développement de laiteries à base de lait agro-pastoral pour approvisionner les villes,
- // Réchauffement climatique qui pourrait affecter négativement les potentialités de production en Afrique de l'Ouest.
- // ...

Mais d'autres facteurs concourent à l'augmentation de la production locale :

- // La volonté affichée d'une majorité de gouvernements d'Afrique de l'Ouest de développer les filières locales de production,
- // La volonté des producteurs africains et de leurs organisations de développer leur production et la transformation locale,

Il y a un réel potentiel de développement de la production laitière en Afrique de l'Ouest.

- // La responsabilité sociale des firmes européennes qui cherchent à montrer qu'elles favorisent le développement local,
- // La concurrence entre firmes européennes pour s'implanter dans les filières locales en pariant à l'avenir sur des marchés mondiaux plus tendus, à prix élevé.
- // L'augmentation potentielle de rendement des vaches africaines.
- // ...

Ces deux tendances ne sont pas forcément contradictoires car un développement de la production locale ne suffira pas à répondre à la demande croissante de la population ouest-africaine. Mais si rien n'est fait en Europe pour maîtriser la production et si le prix mondial du lait reste aussi bas qu'aujourd'hui, il sera difficile de développer la production locale.

Les grandes firmes laitières européennes se préparent pour tous les scénarios. Elles s'implantent en Afrique de l'Ouest pour reconditionner/distribuer leur poudre de lait et aussi pour transformer du lait local.

Aujourd'hui, les politiques laitières et commerciales de l'UE servent davantage les firmes laitières que les producteurs et les contribuables/consommateurs.

On l'a vu, que ce soit en Europe ou en Afrique de l'Ouest, les producteurs de lait sont conduits dans une double impasse absurde: d'une part la dérégulation laitière de l'UE conduit à des prix très bas qui éliminent surtout les exploitations familiales, celles qui font

vivre monde rural et valorisent les régions de prairies à vocation laitière; d'autre part les producteurs ouest-africains ont difficilement accès à leur marché local à cause du dumping des importations et de grandes firmes européennes viennent mettre la main sur leur marché, tablant sur une croissance à venir.

Le lait n'est pas un produit comme les autres. Son rôle nutritionnel, économique, social, culturel dans le monde pastoral et agro-pastoral mérite de vraies politiques publiques de régulation. Malgré les contraintes déjà citées, il y a un réel potentiel de développement de la production laitière en Afrique de l'Ouest.

La question reste posée, comme en Europe, du modèle de production laitière à développer: va-t-on valoriser les espaces de pâturage et de pastoralisme et les mini-laiteries qui y sont liées, ou va-t-on développer des fermes-usines à lait autour des villes en copiant un modèle du nord aux externalités très négatives, qui se passent de paysan(ne)s et de pâturage?

La population rurale, qui représente encore plus de 50% des africains de l'Ouest et préfère vivre et travailler au pays plutôt que d'émigrer en Europe, pourrait-elle peser davantage dans les décisions?

Le gouvernement nigérian va-t-il résister aux pressions de l'UE et refuser de signer l'accord APE? Si oui, les autres gouvernements d'Afrique de l'Ouest vont-ils refuser la mise en place d'un accord APE partiel avec eux?

L'enjeu pour les africains de l'ouest et leurs gouvernements est d'en maîtriser eux-mêmes les règles d'importation pour qu'elles ne freinent pas le développement de leur production agro-pastorale.

Pour sortir de l'impasse et ne pas laisser producteurs européens et africains entre les mains de l'industrie laitière, **l'UE peut agir** :

// Mettre sa politique commerciale en cohérence avec les objectifs affichés de «développement» de l'Afrique : ne pas mettre en œuvre les accords de «partenariat» économique, qui vont favoriser les firmes laitières européennes plutôt que les producteurs familiaux locaux,

// Réguler sa production laitière pour empêcher les excédents structurels, et assurer des prix aux producteurs couvrant leurs coûts de production,

// Stopper l'industrialisation de la production dans des grandes fermes-usines,

// Favoriser les modes de production valorisant les prairies permanentes pâturées,

// ...

L'Afrique de l'Ouest peut agir :

// Refuser les APE et établir des droits de douane suffisamment élevés et variables sur la poudre de lait, comme le demande le ROPPA. En utiliser les recettes pour favoriser le développement de laiteries locales (infrastructures, électricité, transformation, ...)

// Améliorer le rendement des troupeaux mais ne pas laisser s'installer de grandes fermes-usines avec des vaches exotiques,

// Interdire les dénominations et images locales aux produits laitiers issus de l'importation,

// Investir dans la transformation et la promotion du lait local agro-pastoral, y compris dans les écoles et informer le public sur la meilleure qualité nutritionnelle et gustative du lait local,

// Favoriser le développement d'organisations de producteurs et développer la concertation entre tous les acteurs des filières lait,

// Mettre en œuvre complètement le code international de commercialisation des substituts du lait maternel pour ne pas laisser les grandes firmes laitières dénigrer l'allaitement maternel et vanter leur poudre.

// ...

Même si on applique ces mesures, étant donné l'augmentation de la population et la faiblesse de l'offre locale, il y aura encore pendant longtemps des importations de poudre de lait. L'enjeu pour les africains de l'ouest et leurs gouvernements est d'en maîtriser eux-mêmes les règles pour qu'elles ne freinent pas le développement de leur production agro-pastorale.

«Ce sont d'abord les pays où est notée une forte hausse de la consommation qui devront produire le lait pour couvrir leur besoin, y compris avec les investissements de grands groupes étrangers. Cela pose la question de la répartition des marges, tout au long de la chaîne de valeur.»⁴³

⁴³ / Extrait de la conclusion de l'étude «dynamique des bassins laitiers entre mondialisation et territorialisation»- ouvrage collectif -Voies lactées - 2015



Pour en savoir plus

- // Sodiaal 2020 - https://producteursdelaitsodiaal.fr/sodiaal/CMS/Flashs/livre_2020/index.html#/1/
- // Afrique de l'Ouest : comment développer la filière du lait local- Défis Sud - SOS Faim-mars/avril 2016
- // Étude sur les mesures contre les déséquilibres de marché : Quelles perspectives pour l'après quotas dans le secteur laitier européen ? - ouvrage collectif - février 2016 - Ministère français de l'Agriculture-
- // Dossier : vouloir le lait et l'argent du lait - Défis Sud - SOS Faim- dec 2015- janv 2016
- // African dairy markets to see diverging prospects- agrimoney.com - janv 2016
- // Les cartels du lait - Elsa Casalegno - Karl Laske - édition Don Quichotte - 2016
- // Les Accords de partenariat économique (APE) de plus en plus contestés- Momagri - <http://www.momagri.org/>
- // L'industrie laitière en Afrique de l'Ouest: histoire, stratégies et perspectives - Christian Corniaux - CIRAD-PPZS, 2015 <http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/RapportCiradIndustrielsLaitDanida.pdf>
- // Autosuffisance : l'Afrique cherche sa voie lactée - Jeune Afrique - 23 juillet 2015
- // Dynamique des bassins laitiers entre mondialisation et territorialisation - ouvrage collectif -Voies lactées - 2015
- // Beyond the Milking Parlour: An Analysis of European Dairy Company Involvement and Strategies towards West African Dairy Sector Development - Morten Emil Hansen et Paul Goodison. - project Milky way to development- 2015
- // Note d'analyse de l'impact des politiques commerciales régionales sur la filière « lait local » en Afrique de l'Ouest- GRET/APESS- 2015
- // L'Afrique au cœur des priorités de Danone pour 2015- décembre 2014 - agenceecofin.com - ecodufaso.com
- // Le commerce laitier entre l'UE et l'Afrique évolue : réponses des entreprises européennes à l'abolition des quotas de production de lait- Agritrade-special report Sept 2014
- // Nestlé to roll out modular factory system in Africa- Agritrade - aout 2014
- // Europe laitière - André Pflimlin - éditions France Agricole - 2010
- // Chances et menaces du nouveau programme laitier du Burkina Faso - [Burkinaalait](http://burkinaalait.org) - 2010
- // Sur les sentiers du lait au Mali - <http://jagros.be/ressources/SentierLaitMali-BAT.pdf> - 2009
- // Agriculture familiale et production laitière : menaces et enjeux- Oxfam Solidarité Belgique - 2008
- // Ces accords que Bruxelles impose à l'Afrique - R.M.Jennar- le Monde diplomatique - février 2005

